

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : <http://www.tresor.cgt.fr/35>

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

DEMENAGEMENT DU DI

NAVIGATION A VUE

Mrs Schilling et Cournet ont réuni les Organisations Syndicales pour leur faire part des dernières données concernant le déménagement du DI.

Ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui et on ne sait pas si ça le sera encore demain...



La navigation à vue est instituée en méthode de management au Trésor Public.

A l'origine, la décision de construire un nouveau DI (en location) a été prise d'une part pour le coupler au centre d'encaissement et d'autre part pour palier à l'éparpillement des locaux et aux difficultés d'accès du Colombier.

L'annonce, le 10 décembre de la mise en place d'un deuxième schéma directeur informatique, qui entraîne la perte des applications actuellement gérées à Rennes (Paye, pensions et NDL) et l'arrivée d'ACCORD 2 bouleverse ce bel ordonnancement.

Conséquences :

☞ Manque de place pour accueillir les machines actuelles (GCOS 7) et celles d'accord2 qui devraient arriver en janvier (**énormes en terme de place et de poids** : 11 tonnes). Ces machines produisant énormément de chaleur il faut une **climatisation spéciale** (2 fois plus importante que celle initialement prévue) et un écartement minimum d'avec les murs, soit une **surface de 100 M²**.

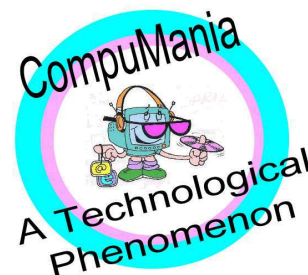
☞ En outre, cette nouvelle application nécessitera la **présence permanente de 15**

personnes appartenant à la société prestataire et à Accord, particulièrement au moment du démarrage, du basculement et des ajouts d'utilisateurs. (A terme 36000 utilisateurs sont prévus : territoire national, DOM TOM et Ambassades).

☞ Le temps que le DI actuel ne perde la totalité de ses applications et ne puisse se débarrasser de son ordinateur et de ses périphériques et ne perde par la suite les éditions et le façonnage, (**ce qui n'est plus vraiment nié aujourd'hui et qu'on ne cesse d'affirmer, seuls, depuis de longs mois**) il sera impossible de reloger tout le monde.

☞ Aujourd'hui, la Solution semble être, en dehors d'une énième réorganisation des locaux, de **retarder la venue à Villejean des collègues des pensions.**

Ils ont été choisis car la dématérialisation ne sera pas finie au moment du déménagement... sera t'elle même commencée ?



☞ Reste à leur trouver de nouveaux bureaux, car il semble aussi exclu de rester dans les locaux actuels. Sera ce ceux occupés par les bureaux annexes de la paye, mais qui semblent trop petits.... **L'histoire le dira peut être.**

Qu'a t' on appris d'autre ?

⇒ Le **déménagement** du DI devrait se faire sur 3 jours à compter du **vendredi midi 3 décembre.**





d'euros.

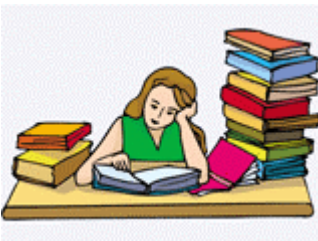
⇒ Le démarrage de l'application à Rennes devrait commencer en **mars 2005** pour une centaine d'utilisateurs.



⇒ L'exploitation devra tourner **24 heures sur 24**.

Faudra t'il des équipes de nuit ou des astreintes : pas de réponse, si ce n'est que pour des questions de sécurité il sera impossible aux informaticiens d'intervenir à distance à partir d'un ordinateur portable.

⇒ Le système UNIX au niveau du pupitrage est un retour en arrière de 25 à 30 ans.



⇒ La nouvelle application demandera de 6 mois à 3 ans de **formation** selon les spécialités :

Où, Comment...pas de réponses.

⇒ Les bureaux des personnels informaticiens qui étaient prévus en petites cellules fonctionneront selon le mode américain en **OPEN-SPACE** : de grands espaces sans cloisons ni séparations... paraît il que c'est moderne, tout le monde participe, personne n'est exclus... **c'est vrai que le mot à la mode aujourd'hui n'est plus employé mais collaborateur.**

⇒ A l'origine le centre d'encaissement devait entrer en fonction le 15 décembre, puis le 15 novembre. Ce serait plus probablement au 15 décembre



d'autant que **les machines ne sont pas encore commandées et qu'il faut 5 à 6 mois de délais pour la livraison et 1,5 mois pour les installer, les tester et former le personnel.**

⇒ Les régions prises en charge ne sont pas encore connues, si ce n'est très probablement **Paris après la Bretagne.**

⇒ L'actuel service Liaison recouvrement sera chargé de gérer les incidents du centre d'encaissement.

⇒ **Enfin, ça c'est ce qu'on a appris aujourd'hui, demain qu'en sera t'il ? La CP se moque véritablement de ceux qui sont chargés de la mise en musique des décisions technocratiques de Bercy.**

LE 11 MARS, LE VOTE UTILE

LE VOTE EFFICACE

LE VOTE CGT